État écologique des masses d'eau de surface

La Directive Cadre européenne (DCE) définit l'état écologique d'une masse d'eau de surface comme l'appréciation de la structure et du fonctionnement des écosystèmes aquatiques. Il est déterminé à l'aide d'éléments de qualités : biologiques (espèces végétales et animales), hydromorphologiques et physico-chimiques, appréciés par des indicateurs (par exemple les indices invertébrés ou poissons en cours d'eau).

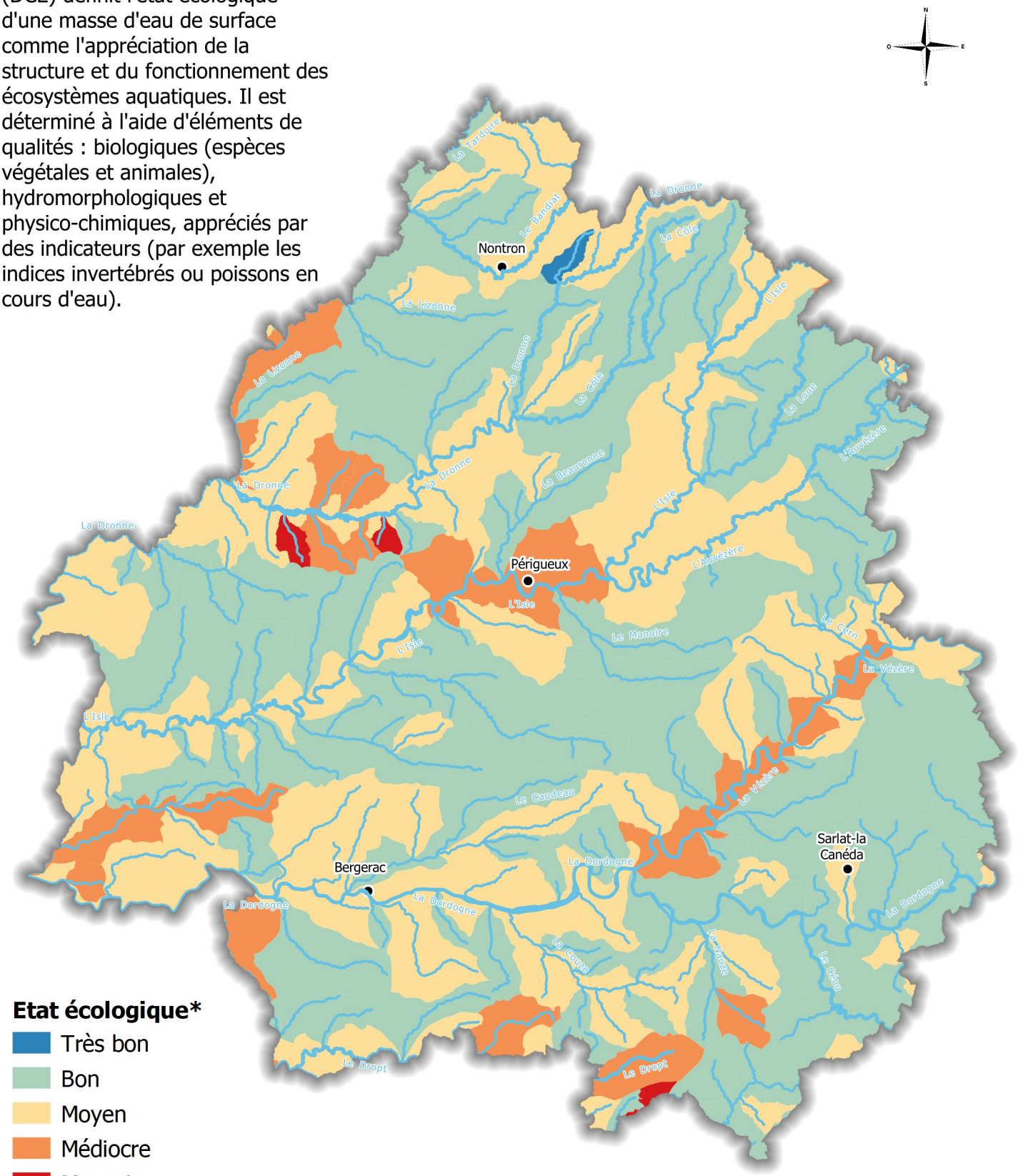

Etat écologique*

- Très bon
- Bon
- Moyen
- Médiocre
- Mauvais

Cours d'eau

** d'après l'état des lieux préalable au SDAGE 2022-2027*

- Réalisation : DDT24 - MCT -

PRÉFET DE LA DORDOGNE
Liberté Égalité Fraternité

Direction Départementale des Territoires
Cité Administrative - 24024 PERIGUEUX CEDEX

0 10 20 km

Sources : © IGN ® Agence de l'eau Adour-Garonne - 2022

Date de mise à jour : 17 / 1 / 2024